

## Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

### Nouvelle baisse des valorisations de 146 milliards d'euros

#### au deuxième trimestre 2022

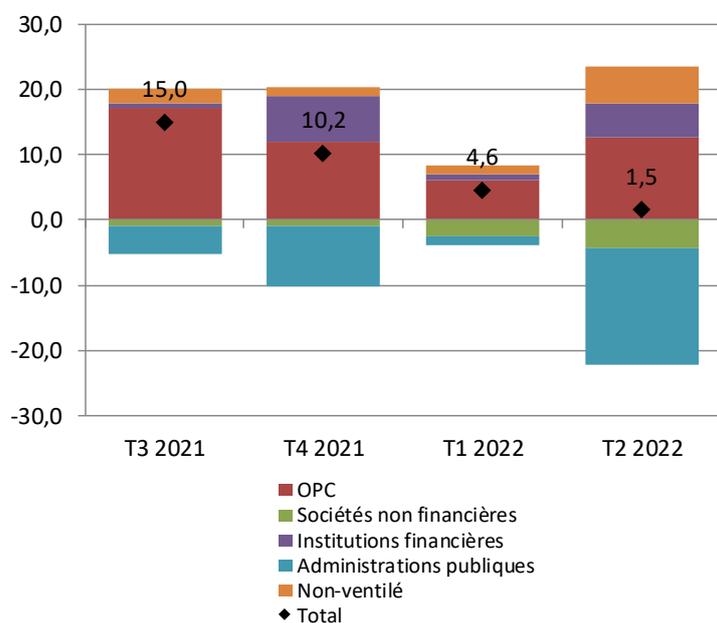
À fin juin 2022, l'encours de placements financiers des assureurs s'établit à 2 562 Mds €, en baisse de 142 Mds € sur le trimestre en raison de la forte valorisation négative des actifs (- 146 Mds) et plus marginalement d'une hausse de leurs placements nets (+ 4 Mds).

Le repli des valorisations affecte en premier lieu les titres de créance à long terme (- 92 Mds) en liaison avec une nouvelle remontée des taux longs (+ 97 points de base de l'OAT 10 ans au deuxième trimestre). Les valorisations diminuent également pour les parts de fonds non monétaires (- 43 Mds, dont - 36 Mds pour les fonds actions et les fonds mixtes) et pour les actions cotées (- 10 Mds) sous l'effet de la baisse des marchés actions au deuxième trimestre (baisse de - 11 % de l'indice CAC 40).

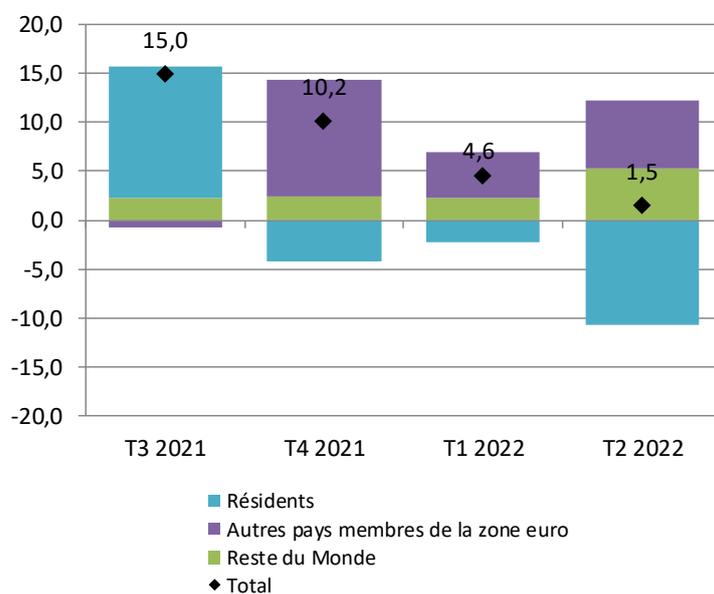
Les placements nets se portent principalement sur les parts de fonds non monétaires pour + 7 Mds (en particulier sur les fonds mixtes et les autres fonds, chacun pour + 3 Mds) et sur les fonds monétaires pour 6 Mds. Les ventes nettes concernent quasi exclusivement les titres de créances (-13 Mds) essentiellement émis en France par les administrations publiques.

### Flux des placements titres<sup>1</sup> des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)

#### Par catégorie d'émetteurs<sup>2</sup>



#### Par zone géographique



1. Titres de créance et de capital, ainsi que parts d'OPC

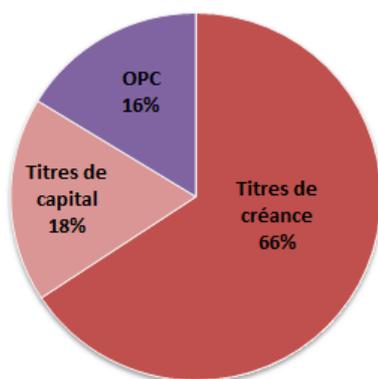
2. OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Le non-ventilé du graphique par catégorie d'émetteurs correspond aux obligations et actions émises hors de la zone euro.

## Placements financiers des sociétés d'assurance au T2 2022

(encours au prix de marché, variation, flux de souscription, valorisation, en milliards d'euros)

		Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances		
		Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours
Monnaie et dépôts		2,0	0,0	35	-0,5	0,0	14	1,5	0,0	50
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	-3,0	0,0	19	-3,2	0,0	2	-6,1	0,0	21
	LT (maturité d'origine)	-7,9	-85,3	1 223	1,3	-6,8	108	-6,6	-92,2	1 331
Prêts		-1,0	0,0	50	0,4	0,0	11	-0,6	0,0	60
Titres de capital	Actions cotées	-0,4	-7,7	72	-0,2	-2,3	13	-0,6	-10,0	84
	Actions non cotées	2,1	-0,1	76	0,1	-0,1	39	2,2	-0,3	115
	Autres	-0,2	0,2	26	0,2	-0,4	28	-0,1	-0,2	54
OPC	Fonds monétaires	4,1	-0,1	85	1,9	0,0	10	6,0	-0,1	95
	Fonds non monétaires	6,7	-41,6	705	0,0	-1,5	40	6,7	-43,1	745
Dérivés		1,6		6	0,0		0	1,7		6
<b>Total</b>		<b>4,0</b>	<b>-134,7</b>	<b>2 297</b>	<b>0,1</b>	<b>-11,1</b>	<b>265</b>	<b>4,0</b>	<b>-145,8</b>	<b>2 562</b>

### Répartition des encours de placements titres par catégorie de titres

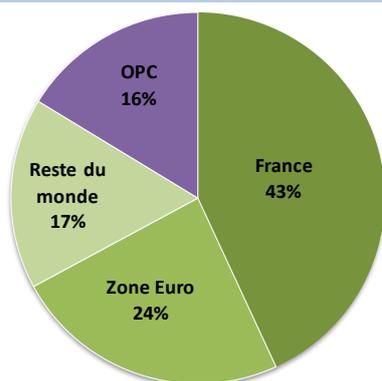


Après mise en transparence des OPC résidents<sup>3</sup>, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 66% du portefeuille en titres de créance. Les actions représentent 18% du portefeuille. Le solde de 16% est constitué de parts d'OPC.

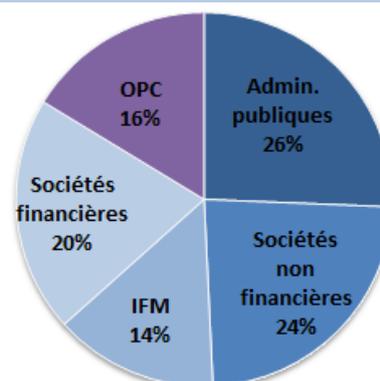
Tous instruments confondus, le portefeuille est composé pour 43% de titres émis en France, 41% de titres émis à l'étranger et 16% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu le secteur financier (34%, dont 14% pour les institutions financières monétaires et 20% pour les sociétés financières), les administrations publiques (26%) et les sociétés non financières (24%).

### Répartition des encours de placements titres par zone géographique



### Répartition des encours de placements titres par catégorie d'émetteurs



3. La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC résidents dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 16% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement non-résidents) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 8 points de pourcentage (10% à 18%) et celle des titres de créance de 12 points de pourcentage (54% à 66%).

Date de la prochaine publication : 6 janvier 2023